

152.

René Joseph Antoine
Berger
jugement sur requête

Sur la requête à Nous faite, le vingt-six mars mil neuf cent vingt et un de la Grosse d'un jugement déclaratif de décès rendu par le Tribunal civil d'Amiens, le douze mars mil neuf cent vingt et un, Nous avons escript ce qui suit:
Le Tribunal déclare qu'il est constant que Berger René Joseph Antoine, né le douze septembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze à Amiens, fils de Henri Joseph Jean Alexandre et de Gabrielle Ridouze; marié à Jeanne Marie Méchard, domicilié en dernier lieu à Amiens, soldat au quatre-vingt-septième régiment d'infanterie, est "Mort pour la France" le vingt-neuf avril mil neuf cent dix-sept à Neuville (Aisne). Transcrit le vingt-six mars mil neuf cent vingt-et-un, à midi heures par Nous, opus Louis Thierry, Conseiller Général, Adjoint et délégué du Maire de la ville d'Amiens, faisant les fonctions d'Officier de l'état civil. Dont acte. /.

PHOTOCOPIE CONFORME A L'ORIGINAL



AMIENS, le

20 JAN. 2011

Pour le Maire
et par délégation
V. MAILLY